



Protocole COVID19 - Conciergerie P2000

❖ **LES GESTES BARRIÈRES**

Des gestes simples sont à respecter, afin de lutter contre la propagation du virus :

Se laver les mains et les avant-bras à l'eau et au savon liquide pendant au moins 30 secondes : comment bien se laver les main !

Se désinfecter les mains et les avant-bras avec une solution hydro-alcoolique contenant au minimum 60 % d'alcool si le lavage au savon n'est pas possible

Éviter de se toucher les yeux, la bouche ou encore le nez, sans s'être lavé les mains et les avant-bras au préalable

En cas de toux ou d'éternuement, se couvrir la bouche et le nez dans le pli de son coude ou dans un mouchoir à usage unique, puis se laver les mains

Se saluer sans contact physique (ne pas se serrer la main, ni faire la bise)

Important : l'utilisation du gel hydro-alcoolique ne remplace pas le lavage des mains et des avant-bras à l'eau et au savon. Privilégiez cette solution au maximum.

Le port de gants ne protège pas et n'exclut pas le lavage des mains et des avant-bras. Le gant pouvant être contaminé, les mains ne doivent en aucun cas être portées au visage.

❖ **PORT DU MASQUE**

Porter un masque n'est pas systématique mais est obligatoire dans certaines situations.

Alors, devra être porté un masque de protection couvrant la bouche, le nez et le menton.

Important : Les masques dits artisanaux sont interdits dans le cas où l'utilisation d'un masque FFP2 ou type chirurgical est demandé.

❖ **SUPPRESSION OU LIMITATION DES CONTACTS PENDANT L'INTERVENTION**

Demander au client de sortir de la pièce pendant le ménage afin d'éviter toute transmission de microbes ou virus, est une solution simple à mettre en place.

Il s'agit également de respecter une certaine distance entre aide ménagère et client afin d'éviter la projection de gouttelettes (parler, éternuer, tousser), porteuses de germes contaminants.

Il est également possible de demander au client d'isoler les animaux de compagnie dans une autre pièce, afin de faciliter l'organisation de la prestation.

Aussi, les virus se transmettent lors de contacts étroits et prolongés : une distance d'au moins 2 mètres de toute personne malade est donc à respecter impérativement.

❖ APPLICATION DE MESURES PRÉVENTIVES POUR LES AIDES MÉNAGÈRES

L'aide ménager-ère veillera à toujours utiliser :

Un rouleau d'essuie tout (pour éviter l'usage de serviettes ou torchons)

Des gants à usage unique

Un savon liquide individuel ou solution hydro alcoolique

L'aide-ménager-ère devra toujours s'assurer de disposer de savon liquide et d'essuie tout, ou d'une solution hydro-alcoolique.

Ceci, afin de pallier au manque éventuel de matériel de nettoyage des mains chez le client.

Le salarié pourra s'en équiper et se faire rembourser par l'agence, si celle-ci n'en a pas à disposition.

Les aide-ménagers feront également en sorte de réduire leurs déplacements au stricte nécessaire et en privilégiant les moyens de transports individuels ou encore la marche, tout en conservant une distance de 2 mètres avec les autres personnes.

❖ LE BON DÉROULÉ D'UNE PRESTATION

À l'arrivée au domicile de chaque client, l'aide ménager-ère devra :

Eviter de sonner à l'interrupteur – il faudra privilégier un appel téléphonique pour se faire ouvrir la porte afin d'éviter de toucher les boutons de la sonnette

Utiliser son coude pour appuyer et pousser sur les divers boutons et poignées de portes

Eviter de toucher les parties communes, les rampes et les leviers interrupteurs

S'informer immédiatement de l'état de santé de tous les membres du foyer, afin d'adapter son intervention et ses équipements selon les consignes de l'agence rappelées en fin de protocole

Déposer ses affaires dans un endroit où le risque infectieux lié au COVID-19 est limité : dans son véhicule ou au domicile du client, mais emballé dans un sac apporté dans ce but précis. Il ne faudra pas les poser sur une table, un lit, un canapé ou au sol.

Dès que possible, l'aide ménager-ère devra penser à nettoyer ou à désinfecter :

Son téléphone portable

Le volant de sa voiture

Le levier de vitesse et les poignées de porte de sa voiture

Les poignées et interrupteurs de son domicile

Tout autre objet touché quotidiennement

Attention

En rentrant chez soi, l'aide ménager-ère devra veiller à retirer ses vêtements et les laver ou les mettre au sale, dans un sac à part de l'espace de stockage du linge sale familial.

❖ LE PROTOCOLE DE DÉSINFECTION

Afin de réduire la propagation du virus, la désinfection du domicile est primordiale. Les consignes ci-dessous seront donc à respecter scrupuleusement lors des prestations à domicile chez les clients.

Aussi, le client devra veiller à ce que l'ensemble des produits nécessaires au respect du protocole soient mis à disposition des intervenant(e)s, comme :

La serpillère à usage unique ou lavable à 60°

Les produits détergents et désinfectants

Les lavettes à usage unique ou lavables à 60°

➤ LES SOLS

En ce qui concerne les sols supportant le nettoyage humide, il faudra :

Nettoyer les sols et surfaces avec une serpillère (ou idéalement un bandeau de lavage à usage unique), qui devra être lavée à 60° pendant au moins 30 minutes après utilisation

Imprégner la serpillère avec un produit détergent

Rincer à l'eau du réseau potable avec, si possible, une autre serpillère propre

Laisser sécher

Désinfecter les sols et surfaces à l'eau de javel avec, si possible, une serpillère différente

A défaut d'utiliser de l'eau de javel, vous pouvez utiliser un produit de lavage désinfectant ; celui-ci doit être de selon la norme NF 14476 (en référence à la fiche technique du produit).

Il est également possible de nettoyer les sols avec le passage d'une serpillère imprégnée d'un produit virucide.

Attention

Afin d'éviter le phénomène d'aérolisation des particules virales lors de l'aspiration des sols, il faudra veiller à ce que l'aspirateur utilisé soit équipé d'un filtre HEPA. Ces filtres peuvent être commandés et intégrés dans l'aspirateur, sans difficulté.

➤ LES SANITAIRES

Il faudra nettoyer et désinfecter le mobilier sanitaire (cuvette, bidet, lavabo, chasse d'eau, etc.), la robinetterie et les poignées avec des lingettes désinfectantes, des lavettes à usage unique ou des lavettes lavables à 60°C, en utilisant un produit désinfectant.

➤ LA VAISSELLE

La vaisselle (tous les objets et couverts) potentiellement contaminée devra être soigneusement nettoyée puis désinfectée par trempage dans de l'eau de javel diluée : Mettre 1 berlingot de javel dans 1 bouteille d'un litre et compléter avec de l'eau du robinet pendant au moins 15 minutes si possible ou, plus simplement, par un lavage en lave-vaisselle à plus de 60°C.

Il faudra ensuite procéder à un lavage des mains et des avant-bras avec du savon liquide, pendant 30 secondes avant de manipuler la vaisselle propre pour l'essuyage et le rangement de celle-ci.

➤ LE LAVAGE DE LINGE

Les chiffons, serpillières, éponges et autres linges de maison utilisés dans le cadre de l'intervention ou par le client, devront être lavés à 60° pendant un cycle d'au moins 30 minutes et selon les consignes du client, afin de garantir la destruction du virus, sans abîmer le linge.

Pour le lavage des vêtements et des textiles fragiles, il faudra toutefois également se référer aux préconisations inscrites sur les étiquettes mais aussi aux consignes du client.

Durant toute la procédure de lavage des matériels utilisés et du linge, il faudra respecter les précautions « standards » d'hygiène des mains et de port des équipements nécessaires.

Il faudra également veiller à ne pas secouer ni plaquer contre soi les serpillières, draps et le linge.

Si la machine n'est pas lancée tout de suite, il conviendra de les stocker dans un sac plastique étanche et fermé, et non dans un panier à linge classique.

➤ LES DÉCHETS

A la fin de la prestation, l'aide ménager-ère devra jeter les déchets (lavettes jetables, produits souillés) dans un sac poubelle, bien fermé.

Le sac poubelle devra être jeté dans la poubelle des « déchets ménagers ».

Si le client ne peut pas sortir ses poubelles, il faudra jeter le sac poubelle dans la poubelle située à l'extérieur du domicile de celui-ci.

Les équipements de protection à usage unique (blouse, masque, gants, etc.) de l'aide-ménager-ère devront également et impérativement être jetés dans un sac poubelle dédié, à la fin de la prestation.

Après avoir jeté les déchets et avant de repartir du domicile du client, il faudra que l'aide ménager-ère se lave ou se désinfecter les mains et les avant-bras, à l'aide d'un gel hydro-alcoolique.

Attention

En enlevant les équipements de protection à usage unique, il faut veiller à éviter tout contact avec les parties extérieures exposées.